

# *Le Petit Cassinois*



ASSOCIATIONS

MAIRIE

*Décembre 2021*



Chères Saint-Cassinoises et chers Saint-Cassinois,

Vous avez entre les mains un bulletin un peu particulier. En effet, lors de la réunion de rentrée des associations, nous avons décidé de modifier le bulletin « spécial associations ». L'année qui s'achevait avait été très particulière avec peu de manifestations compte tenu de la pandémie. La commission communication a donc ouvert ce bulletin de fin d'année aux associations.

Plus globalement, ce bulletin fait une part belle au « vivre ensemble ». Vivre ensemble grâce à nos associations, vivre ensemble lors de repas partagés au restaurant scolaire mais vivre ensemble aussi lorsqu'on cède le passage à un autre automobiliste sur nos routes un peu étroites.

Notre école est aussi un lieu important du vivre ensemble. Les travaux sont pratiquement terminés, nous aurions souhaité l'inaugurer mais outre le retard pris sur le chantier, la situation sanitaire nous pousse à la prudence. Ce moment que nous souhaitons festif et intergénérationnel est donc reporté au printemps. Les enfants de notre village profitent déjà de l'équipement qui est complètement transformé à l'intérieur tout en gardant son aspect extérieur.

Le vivre ensemble implique aussi de penser que nous ne sommes pas seuls. Ainsi avec l'arrivée précoce de l'hiver, notre employé communal sillonne les routes avec le nouveau tracteur. Il commence souvent très tôt, en pleine nuit. Toutefois, il doit attendre la tombée de la neige et si celle-ci décide de ne tomber qu'au petit matin, il est possible que la route ne soit pas parfaitement dégagée quand vous partez au travail ! C'est simplement que la commune est étendue et que le tracteur ne peut pas passer partout en même temps.

La commission animation travaille à la mise en place d'un petit marché local qui permettra de créer un lieu de rencontre et de recréer ce vivre ensemble qui est si important. Au moment où je vous écris, j'espère aussi vous retrouver lors des vœux de la municipalité mais ce temps de rencontre n'aura lieu que si les conditions sanitaires s'améliorent et si les consignes gouvernementales nous y autorisent.

Comme nous nous y sommes engagés, le conseil municipal et moi-même faisons tout notre possible pour maintenir la qualité de vie de notre village. Je remercie nos employés municipaux qui nous aident à y parvenir. La situation est compliquée et les moments de convivialité nous manquent. Je formule le vœu que 2022 soit plus festive, que nous puissions oublier ce virus et retrouver plus de légèreté.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. C'est un moment de partage avec la famille et les amis. Profitez-en bien tout en restant prudents. Passez de beaux moments et à l'année prochaine.

Le Maire, Jocelyne GOUGOU

## Agenda 2022

### Sous réserve des directives gouvernementales

21 janvier 2022	Vœux du Maire à 18h30 salle polyvalente
26 janvier 2022	Assemblée Générale Amicale La Cascade à 10h00 salle polyvalente
26 février 2022	ACCA Boudins salle polyvalente
20 mars 2022	Cérémonie du souvenirs à 11h00 monument aux morts



### Bonjour de l'Amicale « La Cascade »

Après avoir passé une partie de l'année 2021 sans activités et la salle polyvalente étant de nouveau disponible les 1ers mardi du mois après-midi, à 15 h, c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés le 5 octobre dernier. Au terme de cette première rencontre, c'est une visite très intéressante de l'école rénovée, que nous proposait Jocelyne Gougou, adhérente de l'Amicale, et maire du village.



La première activité de l'année a été de nous rassembler le mardi 22 octobre autour d'une table au Café DENAT à St Jean de Couz, pour un succulent repas « chevreuil ». Malheureusement quelques ami(e)s n'étaient plus parmi nous : Roland, Viviane, Marcel, Jacques, Lydia et plus récemment Georges. La maladie frappe aussi nombre de nos adhérents.

**Malgré tout, essayons de retrouver une vitalité qui est l'âme de notre association, qui, comme toute association, pour vivre, a besoin de « sang neuf », donc de nouveaux adhérents avec de nouvelles idées pour que chaque personne trouve son compte dans les rencontres.** Pour certains, ce sera simplement la joie de la rencontre, pour d'autres ce sera de jouer, (belote ou jeux de sociétés, ou apprentissage d'une activité proposée ?), pour d'autres encore, prendre des nouvelles les uns les autres et maintenir ainsi une vie sociale, et parfois d'entraide, entre nous. Bien sûr, les pâtisseries « maison » sont toujours très appréciées en fin de rencontre.

Après un recensement auprès de la Mairie, notre commune compte plus de 200 personnes de + 65 ans !

Pour nous rejoindre, profitez de notre **Assemblée Générale qui aura lieu le Mercredi 26 janvier 2022, à 10 h, à la salle polyvalente, suivie d'un repas sur place.**

Dès maintenant, vous pouvez prendre contact avec nos relais de quartiers

<i>Les Huires</i> : Patrice VOLTZENLOGEL	Tél. 06 07 69 83 34
<i>Le chef-lieu</i> : André FRISON	Tél. 04 79 69 51 62
<i>Les Alberges</i> : Marisette PARAVY	Tél. 04 79 69 15 74 – 06 70 72 24 46
<i>Le Platon (haut)</i> : Marius DUBONNET	Tél. 04 79 96 37 57 – 06 82 43 70 03
<i>Route de Lyon</i> : Michel ROULET-DUBONNET	Tél. 04 79 96 12 88 – 06 80 52 60 70
<i>Le Platon (bas)</i> : Marie-Claude COUX	Tél. 04 79 62 10 70
<i>La Combe – la Désertaz</i> : point d'adhérents !	

La carte d'adhérent est fixée à 20 € par an pour couvrir les frais de gestion d'assurance auprès de la Fédération GENERATIONS MOUVEMENT à laquelle l'Amicale est affiliée, indispensable pour couvrir nos différentes activités, (sorties, peinture .... Autres ?)

Essayons de passer une bonne année !

Des membres du Bureau

# Les Associations : le sou des écoles

## Qui sommes-nous ?

Le Sou des Ecoles est une Association de la Loi de 1901 à but non lucratif qui regroupe des parents d'élèves donnant de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements divers et variés dans la bonne humeur.



Crédit photo : Mathieu Verjus

## Quel est son objectif ?

Son objectif premier est de collecter des fonds en organisant des événements tout au long de l'année scolaire pour financer des projets d'école qu'ils soient culturels, sportifs ou éducatifs. Les bénéfices récoltés assurent la quasi gratuité des activités auxquelles nos enfants participent. (spectacles, cycle piscine, animation jeux, achat de matériel pour l'école, sorties...).

## Comment participer ?

En début d'année, lors de l'assemblée générale (qui se déroule le soir de la réunion de rentrée des classes), un appel est fait pour inviter les parents à devenir membres et ainsi garantir la relève de l'association.

## Pourquoi pas vous ?

Une fois membre, vous participez aux réunions programmées (environ une par période) au cours de laquelle nous organisons les manifestations. En participant à la vie associative du village, vous ferez connaissance avec les familles de l'école et à votre tour vous permettez à nos enfants d'évoluer dans un environnement privilégié.

## Quels événements ?

Des rendez-vous sont prévus, pour cette année scolaire 2021/2022... Nous vous tiendrons rapidement informés des dates s'ils sont officialisés...

Un bal d'Halloween qui s'est tenu le 22 octobre, qui fut un grand succès, le marché de Noël le 5 décembre (avec la vente de sapins, Saint Genix, diot – polenta) et les commandes de saumons qui seront délivrées le 17 décembre sur le parking de l'école, le carnaval en partenariat avec l'association de la Cascade (début mars), très probablement au printemps une braderie « Ranges ta chambre » et bien sur la fête de l'école (fin juin).



A très bientôt !

Contact : [sodesecolesstcassin@gmail.com](mailto:sodesecolesstcassin@gmail.com)

## Les Associations : l'association de chasse agréée

### La chasse, une passion à défendre !

Il n'y a pas eu de boudins à la chaudière en février 2021, et comme toute association, l'ACCA a été pénalisée par l'épidémie Covid.

Durant le confinement de l'automne 2020, les chasseurs ont eu l'autorisation de chasser pour réguler le sanglier afin de limiter les dégâts faits aux cultures, dégâts qui sont réglés en totalité par les chasseurs (300 000 euros en Savoie). Cette mesure a été mal acceptée par le grand public mais aussi mal vécue par les chasseurs qui se sont vus réduits à de simples régulateurs de la grande faune, l'aspect passionnel de la chasse étant totalement occulté ; il y a eu très peu de chasses à Saint Cassin durant cette période.

Tout se passe plutôt bien dans notre commune, la cohabitation avec les autres usagers de la nature ne pose pas de gros problème, aucun incident n'est à signaler.

Pourtant la chasse s'est invitée dans le débat public et la proximité des élections n'y est pas étrangère. Bien sûr on ne peut pas nier les accidents dramatiques récents, fort heureusement rarissimes, mais toujours trop nombreux quand il y a des victimes, non chasseurs ou chasseurs. Pourtant, viendrait-il à l'esprit d'un responsable politique d'interdire toute circulation automobile dès lors qu'un irresponsable est à l'origine d'un accident mortel après avoir grillé un feu rouge ?

Il nous faut faire face à des insultes, à des positions extrémistes, à l'antispécisme qui remet en cause la séparation radicale entre l'homme et l'animal et qui préfère voir produire de la viande de laboratoire à partir de cellules cultivées in vitro plutôt que de laisser paître les bêtes....

Nous restons parmi les meilleurs connaisseurs des milieux sauvages mais nos valeurs sont jugées trop archaïques, notre culture est inconnue des autres. Nous savons pourtant nous adapter à la dynamique des populations de gibier : comptage de chamois, suivi génétique des lièvres variables, comptage des tétras-lyres et lagopèdes qui a conduit cette année à la fermeture de la chasse de ces deux espèces, l'indice de reproduction étant trop faible.

Nous aimons cette nature, nous aimons nos chiens, nous considérons que notre mode de vie est à protéger et nous saurons nous faire entendre.

Toutes ces préoccupations ne nous empêcheront pas de vous proposer d'excellents boudins à la chaudière, de vrais boudins, pas des cellulaires, le samedi 26 février.

Nous vous attendons nombreux dans la bonne humeur.

Eric Giraud



## Les associations : Entente Val d'Hyères



La situation sanitaire ne facilite pas le fonctionnement du Val d'Hyères depuis mars 2020. Malgré tout nous maintenons une activité sportive et festive entre les moments de compétitions autorisées en organisant des séances d'entraînements dans le respect des consignes gouvernementales.

### Rétro 2020/2021 :

**Août 2020** : Retour au stade pour nos 200 licenciés après de longs mois de confinement. Le temps de faire une revue d'effectif et de préparer la prochaine saison 2020/2021 qui s'annonce tout aussi chaotique que la précédente en raison de la pandémie.

**Septembre 2020** : Plateau U8/U9 réunissant le FC Nivolet, Chambéry Savoie foot et les joueurs du Val d'Hyères sur la pelouse du stade de Vimines. Agréable matinée de football avec un niveau de jeu intéressant.

**Octobre 2020** : Le week-end derby entre le Val d'Hyères et la JS Chambéry avait bien débuté à Vimines pour les U13 qui s'imposent logiquement face à leurs voisins de la JS Chambéry. Ce fut plus dur pour les seniors battus logiquement par les chambériens 2 buts à 0 en régional 3.

Première séance de Baby-foot à Montagnole, ces séances du samedi matin sont réservées aux enfants âgés de 5 à 6 ans désirant pratiquer de façon ludique le football.

**Novembre 2020** : De nouveau confiné notre club se voit priver de compétition et de manifestations festives. Nos équipes d'éducateurs mettent un arsenal d'actions sur les réseaux sociaux afin de garder une activité et de maintenir le lien avec nos licenciés.

**Décembre 2020** : Ne pouvant organiser le traditionnel arbre de Noël du Val d'Hyères notre club a tenu à respecter la tradition en distribuant une dotation aux jeunes de l'école de football.

Plus de football en compétition pour les deux équipes seniors et les 14 équipes jeunes des U6 au U13 de notre école de foot et des U14 au U20 du groupement de l'Épine jusqu'à la trêve estivale de cet été 2021. Néanmoins nos éducateurs organisent des séances d'entraînements permettant à nos licenciés de garder le contact avec leur sport favori. Nous préparons activement la reprise des compétitions de septembre en espérant ne pas être perturbé par la situation sanitaire encore incertaine, nos seniors évoluent une troisième saison en régionale 3. L'école de football reprend son activité quant au groupement de l'Épine une profonde restructuration s'impose suite à la sortie du club de La Motte Servolex. L'aventure continue avec nos amis de la JS Chambéry alors que Cognin intègre la structure nous permettant d'engager des équipes U15 et U17 en championnat de Savoie et de profiter des infrastructures de nos voisins.

## Les associations : Entente Val d'Hyères

### Saison 2021/2022

Nos seniors réalisent un magnifique parcours en coupe de France qui se termine au cinquième tour face à Ain Sud évoluant trois divisions au-dessus en national 3, défaite honorable 2 buts à 0 sur la pelouse de Montagnole. Sur cette même pelouse notre équipe fanion avait réalisée l'exploit d'éliminer au 4<sup>ème</sup> tour Saint Marcellin pensionnaire de régionale 2 !! en championnat les débuts sont difficiles pour nos deux équipes seniors, mais en cette fin d'année 2021 la situation s'améliore peu à peu nous permettant de regagner quelques places au classement.

**L'école de foot** n'a jamais été aussi florissante qu'en cette période de pandémie !! forte de ses quatre-vingt-dix licenciés garçons et filles de U6 à U11, nous avons organisé 8 plateaux sur les stades de Vimines et Montagnole depuis le mois de septembre. Saluons le travail de nos éducateurs, Marc roulet, responsable technique, Axel Dubonnet et Guillaume Bouvier éducateurs U11, Nicolas Klethi éducateur U9, Fabien Vuillermet éducateur U6/U7 qui tout au long de la semaine s'emploient à faire progresser nos jeunes footballeurs. N'oublions pas les nombreux parents très actifs sur les plateaux du samedi.

Félicitations à Auric Dewit-Styvendael, joueur du Val d'Hyères formé au club depuis l'âge de 6 ans, sélectionné dans l'équipe régionale U15, nous associons également Rose Vuillermet qui a fait ses classes à l'école de foot du VDH qui évolue désormais à Chambéry Savoie Football sélectionnée elle aussi au rassemblement régional U16 féminine à Gerland.

Après plus de dix mois de disette, sans manifestation festive et lucrative, le Val d'Hyères a pu organiser son traditionnel loto ce dernier samedi de novembre, près de trois mille euros de lots et bon d'achats ont été distribués aux heureux gagnants de cette manifestation tant attendue. Nous remercions vivement nos généreux donateurs qui font le succès de cette manifestation !!

Info de dernière minute :

Ce dimanche 28 novembre au stade de Mager les seniors du Val d'Hyères font sensation en s'imposent cinq tirs aux buts à quatre face à Chambéry qui évoluent deux divisions au-dessus en régional 1 et se qualifient pour le troisième tour de coupe Auvergne-Rhône-Alpes.

Après un temps de rodage le groupement de l'Épine, qui permet à nos jeunes footballeurs de U12 à U17 de participer aux compétitions départementales, se porte plutôt bien avec ses 116 licenciés et ses 7 équipes. Suivez l'actualité du Val d'Hyères sur notre site internet : [vdh.footeo.com](http://vdh.footeo.com)

**Renseignements 2021/2022** : Foot d'animation U6 à U17 Marc ROULET : tél 06 23 30 82 54

Seniors : David Mosimann : tél 06 18 00 44 56

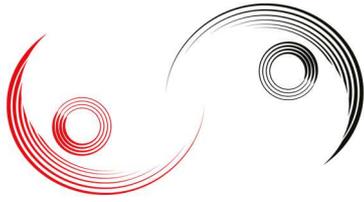


Les U8/U9 en tournoi au Pont de Beauvoisin



Auric en coupe interdistricts  
2021 à Gerland

## Les Associations : Communes solidaires et Anciens Combattants



### Communes Solidaires

Membre de Action Aid France

A Communes Solidaires, les dernières nouvelles reçues du village de Sangoulema au Burkina Faso sont encourageantes.

L'école a affiché un taux de réussite de 100 % à l'examen de fin d'études primaires. Les éleveurs ont construit dix hangars pour l'hivernage; les suivants sortiront de terre à partir d'octobre.

Les femmes de l'unité de production de soubala ont reçu un technicien dans leur nouveau local, afin d'ajuster au mieux les besoins en matériel aux réalités des productions de soubala mais aussi de diverses céréales. Le dispensaire et le dépôt pharmaceutique ont fait peau neuve grâce à des travaux de peinture. Une deuxième pharmacie, privée, est installée au village depuis peu.



### Les Anciens Combattants

L'année 2021 n'a pas été favorable aux manifestations du souvenir : 19 mars, 8 mai, petite cérémonie au monuments aux morts sans public, dépose de gerbe et allocutions de Mme Le Maire et d'un ancien combattant.

Après cette période de pandémie du COVID-19, c'est avec joie que nous avons pu honorer nos morts pour la France ce 11 novembre 2021. La cérémonie avec l'appel aux morts pour la France et le chant de la Marseillaise a eu lieu devant une nombreuse assistance et avec la participation des enfants de l'école, sous la houlette de la directrice. Un grand merci à vous tous pour votre présence.

L'année 2022, sera pour nous anciens de l'AFN, marquée par le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, accord d'Evian du 19 mars 1962. La France donne l'indépendance au peuple algérien après 8 années de guerre. La cérémonie du souvenir aura lieu le dimanche 20 mars 2022 à 11h au monuments aux morts de St Cassin. Venez nombreux honorer nos 30 000 morts, jeunes du contingent qui ont donné leur vie pour les valeurs de la France. Ils avaient 20 ans.



## Rénovation, économies d'énergie, contrats : où me renseigner ?

### Mon PASS'RENOV, le service qui facilite la rénovation

Grand Chambéry a mis en place une porte d'entrée unique sur les questions de rénovation énergétique, ainsi qu'un accompagnement gratuit et personnalisé des propriétaires. Destiné à faciliter leurs démarches? il leur permet d'être épaulés à chaque étape du projet par des conseillers spécialisés, de mobiliser des financements (aides publiques et offres de banques partenaires), ainsi que de trouver des artisans qualifiés en matière de performance énergétique.



ENVIE D'AMÉLIORER  
VOTRE LOGEMENT ?

**GRAND CHAMBÉRY  
VOUS DONNE  
LES CLÉS**

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

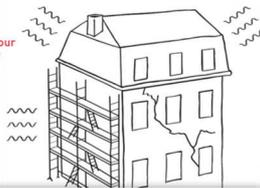
Avec mon PASS'RENOV bénéficiez d'un accompagnement gratuit et d'aides financières

Et si vous changez votre chaudière au fioul pour un appareil haute performance énergétique ?



Profitez d'une aide :

- jusqu'à 8 000 € pour les maisons individuelles
- jusqu'à 10 000 € pour les copropriétés + 2 750 € par propriétaire pour les travaux de rénovation



### Les bénéfices d'une rénovation performante

La réalisation de travaux de rénovation énergétique apporte un bénéfice avéré à chaque propriétaire :

- plus de confort thermique hiver comme été,
- une diminution des charges de chauffage,
- une meilleure valorisation du bien immobilier...

### Le bonus AIR'RENOV pour quoi faire ? Pour faire des économies d'énergie et améliorer la qualité de l'air !

Ce bonus mis en place dans le cadre du service mon PASS'RENOV est un nouveau levier en faveur de la rénovation énergétique performante sur l'agglomération.

Avec le bonus AIR'RENOV, propriétaires et copropriétaires peuvent bénéficier d'une aide jusqu'à 8 000 € pour une maison individuelle et 10 000 € en copropriété + 2 750 € par propriétaire pour les travaux de rénovation énergétique. **Pour obtenir cette aide, une rénovation énergétique performante, couplée à un changement d'une chaudière fioul pour un appareil haute performance énergétique, doit être réalisé.**

- Le bonus AIR'RENOV est cumulable avec les aides de l'Etat et les certificats d'économie d'énergie.
- Les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt du dossier de demande du bonus AIR'RENOV.

Pour bénéficier de ces aides et d'un accompagnement gratuit et personnalisé, contactez les conseillers mon PASS'RENOV au 04 56 11 99 09 ou à [info@monpassrenov.fr](mailto:info@monpassrenov.fr) pour faire le point sur votre projet de rénovation. Un accompagnement aura lieu tout au long du projet.

De plus, si vous cherchez des informations ou une assistance concernant la distribution et la fourniture d'énergie, le site <https://www.energie-info.fr/> est là pour vous orienter.

Cette plateforme d'information proposée par le médiateur national de l'énergie est gérée par les pouvoirs publics. Elle est donc totalement indépendante des fournisseurs et gestionnaires de réseaux d'énergie.

Vous y trouverez de nombreuses informations concernant l'énergie :

- Gérer les démarches de raccordement, un déménagement,
- Mieux comprendre le marché de l'énergie,
- Changer de fournisseurs, comparer les offres, les démarches à entreprendre,
- Comprendre ma facture, mon contrat, le chèque énergie,
- Difficultés liées à une réclamation ou un litige avec un fournisseur ou un distributeur,...

## La Cantine

Un article dans le bulletin de juillet 2021 vous informait d'une collaboration avec un nouveau prestataire, l'entreprise Leztroy, pour la cantine de l'école et le portage des repas. Après quelques mois voici les premiers retours :

### Antoine CM1

Cette année aimes-tu la cantine ? oui  
Quels sont tes repas préférés ? Le bourguignon, les pâtes, le riz, les céréales.  
Les repas que tu n'aimes pas ? Spaghettis courge.  
Que penses-tu de ce nouveau traiteur ? C'est bien meilleur et j'aime bien le menu affiché sur la porte de la cantine.  
Quelles différences as-tu constatées avec l'année dernière ? Les repas sont meilleurs.

### Matilda CM1

Cette année aimes-tu la cantine ? ouiiiiii !!!  
Quels sont tes repas préférés ? La viande, la viande surtout le bourguignon, les légumes.  
Les repas que tu n'aimes pas ? Les soupes, trop salées, les petits pois carotte, les spaghettis courgettes.  
Que penses-tu de ce nouveau traiteur ? Les repas sont bien meilleurs que l'année passée.

### Lou PS/MS

Cette année aimes-tu la cantine ? Ouiiiiiii  
Quels sont tes repas préférés ? Le poulet, les pâtes, les crèmes au chocolat, les petit-pois.  
Les repas que tu n'aimes pas ? Les choux fleurs, les betteraves, les épinards, le yaourt.  
Que penses-tu de ce nouveau traiteur ? On aime mieux aller à la cantine cette année.  
Quelles différences as-tu constatées avec l'année dernière ? Cette année il n'y a plus Charlotte, il y a Laurence.



### Raphaël CP

Cette année aimes-tu la cantine ?  
Ouiiiii !!!!  
Quels sont tes repas préférés ? Spaghettis, la soupe, les pâtes, la viande.  
Les repas que tu n'aimes pas ? Les courgettes.  
Que penses-tu de ce nouveau traiteur ? C'est meilleur que l'année dernière.  
Quelles différences as-tu constatées avec l'année dernière ? On mange mieux.

### Sofia, Anna, Emma, Téo CM1

Cette année aimes-tu la cantine ? Oui trop bien.  
Quels sont tes repas préférés ? Les grosses quenelles, les lasagnes, pâtes bolo, fromage humm, bourguignon, mousse au chocolat.  
Les repas que tu n'aimes pas ? Spaghettis, courge poisson, soupe à l'oignon.  
Que penses-tu de ce nouveau traiteur ? Bien meilleur que l'année dernière.  
Quelles différences as-tu constatées avec l'année dernière ? Cette année on finit nos assiettes, on mange plus.



## Le portage des repas à domicile

« Les plats sont très bons et plus équilibrés qu'avant. La soupe du soir est très bonne ! »

« Je me régale ! Il y a plus d'ingrédients bio et je trouve que le bio c'est meilleur ! »

« Il y a des choses que je préférais l'année dernière et d'autres qui sont meilleures cette année. Je trouve que ça manque parfois de quantité. »

« Les repas sont très bons, mais des fois les sauces sont un peu étranges en goût et parfois les quantités sont un peu justes. Mais sinon on est très contents ! »

## Pass culture

### Pass culture jeunes : un avoir de 300 € offert aux jeunes de 18 ans



Le Pass Culture s'adresse aux jeunes de 18 ans pour leur offrir, sur une application dédiée, l'accès à toutes les offres culturelles situées autour de chez eux en offrant 300 euros à chacun d'entre eux. Voulu dès 2017 par le Président de la République, ce Pass est l'un des projets majeurs engagés par le ministère de la Culture pour développer la participation de tous nos concitoyens à la vie culturelle. Le Pass Culture propose une grande diversité d'offres:

- des places de concert, de théâtre, d'opéra, de cinéma... ;
- des cours de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin... ;
- des biens physiques (livres, BD, CD, vinyles, DVD,

instruments de musique, œuvres d'art...),

- des services numériques (abonnement à la presse en ligne, la musique en ligne, des jeux vidéo en ligne, des plateformes de streaming de séries et de films, des conférences...).

Une application dédiée permet de créditer chaque compte de 300€ qui pourront être utilisés librement dans un délai de deux ans. Un espace est également dédié aux acteurs de la culture qui souhaitent être référencés.

Toutes les informations sur le site : <https://pass.culture.fr>

### Enquête mobilité

Grand Chambéry va procéder entre le 11 janvier et le 26 mars 2022 à une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants du territoire.

Pour effectuer cette enquête une équipe d'enquêteur/trice doit être constituée. Si vous disposez de temps libre vous pouvez envoyer un CV à : [recrutement.savoie@test-sa.com](mailto:recrutement.savoie@test-sa.com)

### Dégradation des conteneurs poubelle La Vieille Thiolière et Les Alberges

Dans le courant de l'été certains conteneurs de la Route de la Désertaz et des Alberges ont été incendiés. Depuis ,des conteneurs à roulettes ont été mis en place par Grand Chambéry. Ils seront remplacés par des conteneurs aériens dans l'attente de conteneurs « nouvelle génération ». Grand Chambéry va profiter de ces actes d'incivilité pour changer la batterie dans sa totalité.

Pour information, le coût d'un conteneur, à la charge de Grand Chambéry, s'élève à 9 000€.



## **PARTAGEONS LA ROUTE !**

(Source illustrations TCS Suisse)

Nous sommes de plus en plus nombreux à emprunter les voies communales avec nos véhicules, et soyons honnêtes, parfois la voiture a tendance à changer nos comportements : on peste contre les autres qui forment conduisent mal, on rage contre les embouteillages, un camion-benne qui traîne, le bus qui prend tout son temps, et qui nous fait perdre de si précieuses minutes. Il faut aller vite,... et nous sommes pris par la pression temporelle, et ce parfois au détriment des règles de sécurité routière dont nous avons bien conscience.

**MAIS ne l'oublions pas : Saint Cassin est une petite commune rurale dont les routes sont parfois étroites et sur lesquelles le code de la route s'applique, MAIS PAS QUE!...**

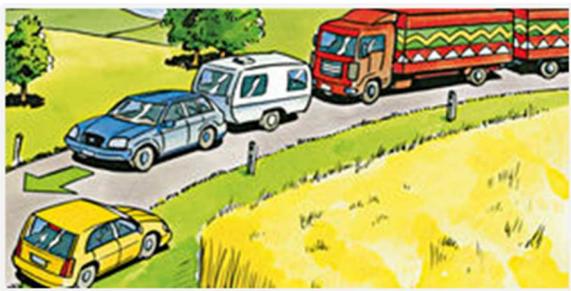


### Règles générales

Les véhicules qui montent ont la priorité.

S'il est impossible de croiser, c'est le véhicule descendant qui doit reculer.

## Priorité aux véhicules lourds



Les véhicules lourds (camions, autocars etc.) ainsi que les trains routiers (véhicules avec remorque) ont la priorité sur les autres véhicules, qu'ils montent ou qu'ils descendent.



Les autocars ont la priorité sur les camions.

## Cas particuliers... Je cède le passage !

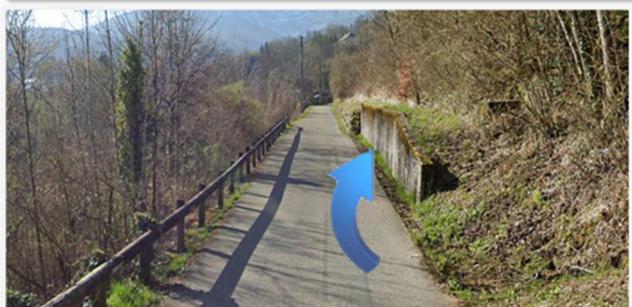
S'il est impossible de croiser, c'est le véhicule descendant qui doit reculer **à moins que le véhicule montant ne se trouve près d'une place d'évitement.**



Dans certains cas, ce sont les **règles de courtoisie au volant et du "bien vivre ensemble"** qui doivent s'appliquer. Aussi, plutôt que de tenter de passer "en force", pour gagner quelque seconde, il est conseillé aux conducteurs d'agir en **bonne intelligence** afin de ne pas se retrouver "coincer" en perdant encore plus de temps et en prenant le risque de bloquer une roue dans le bas-côté

ou d'abimer le rétroviseur.

Lorsqu'un véhicule cède le passage à un autre, en dépit du fait qu'il soit prioritaire au vu des règles liées aux croisements, il est d'usage de le remercier en lui adressant un signe de la main.



## Voirie

### Déneigement assuré par la commune, rappel en cas de problème

Comme les autres années, la commune a proposé aux habitants le déneigement des voies et accès privés. Ce service est assuré par l'agent technique de la commune. Ainsi en cas de problème ou si vous constatez des détériorations liées au passage des engins, il est nécessaire de contacter la mairie sans attendre, afin de pouvoir identifier et /ou constater les difficultés au plus tôt.



### Sur nos routes

Les différents travaux d'entretien prévus sur l'ensemble de notre réseau communal au budget 2021 ont été réalisés en octobre et novembre pour un montant de 21 636€.

Suite aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable aux Culées par Grand Chambéry et à la demande des riverains, la commune de Saint Cassin participe à hauteur de 4 000 € HT pour la réfection en enrobé sur la pleine largeur de la route.

Sur la route de la Désertaz au niveau du chemin de Chabran le réseau d'eau pluvial a fait l'objet d'une modification par Grand Chambéry afin de supprimer une canalisation provisoire dans un terrain privé.

Merci aux riverains qui ont fait preuve de patience face aux contraintes de circulation.



### Radar pédagogique

Notre commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique mobile d'un montant de 2 115 € afin de pouvoir le positionner sur différents secteurs de la commune.

A ce jour celui-ci est placé sur la montée des Alberges où la vitesse est limitée à 30 Km/h.

Les usagers de la route pourront ainsi mieux se rendre compte de la vitesse pratiquée sur leurs trajets journaliers.

### Réglementation « PNEU NEIGE »

Vous avez entendu parler de cette nouvelle réglementation, en voici les points principaux.

Tous les véhicules légers et utilitaires, camping-cars, les poids-lourds et les autocars devront être équipés de 4 pneus neige ou détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants (chaines à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices.

Cette mesure s'applique du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars sur l'ensemble du département de la Savoie et toutes autres communes de montagne en France.



## Déclarations préalables

MARECHAL Hubert, piscine/570 Chemin Ménabréa

RIO DE ARAUJO Sophie, division d'une maison en 2 logements/1110 Route de la Désertaz

GARNIER Daniel, fenêtre de toit/3045 Route de Lélia

BUSILLET Martial, remise à niveau du terrain+enrochement/610 Route de la Désertaz

MAIRIE, clôture chef-lieu

## Permis de construire

Pierrick FANGET, maison individuelle/195 Route des Huïres

ALLAMAND Elisabeth et Fabrice , maison individuelle/  
Route de Montagnole

Scierie FRISON, réfection toiture, démolition partie est et reconstruction/1980 Route de Lyon

MITHIEUX Vincent/AVRILLON, divers travaux/2550 Route de Lélia



## Permis de construire modificatif

Mairie déplacement d'une fenêtre de toit+rajout de 3 vélux+modification de 2 portes sur le bâtiment de l'école

BLASON/FANELLI, aménagements extérieurs divers et piscine/1215 Route de la Désertaz

## Autorisation de travaux

EL BAKKALI Kaoutar, cabinet d'infirmière/75A Chemin de Saint-Claude

## Congrès des Maires

Madame Le Maire a participé au congrès des Maires qui s'est tenu à Paris du 17 au 19 novembre.

C'était l'occasion d'échanger sur la vie communale avec des maires de différentes régions et ça a été surtout la rencontre d'une multitude d'acteurs et d'entreprises qui proposent des solutions tant en matériels qu'en services nécessaires aux collectivités.

Nul doute qu'elle va nous faire profiter des idées qu'elle a recueillies.



## Décès

15/08/2021 Michel Joseph SALOMON

20/10/2021 Georges, Louis DUBONNET



## Naissances 2021 (parution autorisée par les parents)

11/06/2021 Roxane, Christine, Agnès MAERTEN

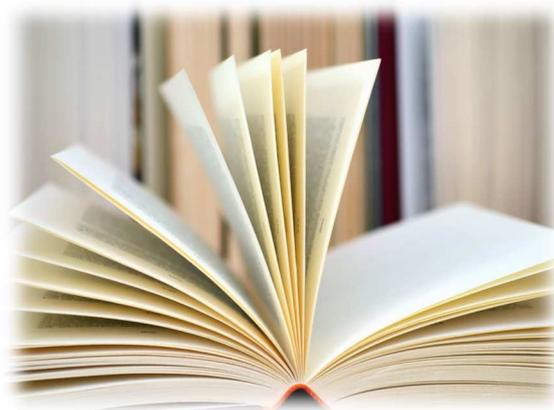
09/07/2021 Chloé, Fleur TROCHU DULIN

06/09/2021 Jules, Mickaël JEANTON ROY

07/10/2021 Mathilde, Jeanne, Madeleine PILLET

## Bibliothèque : appel aux personnes intéressées

Depuis des années, la bibliothèque fonctionne grâce à l'investissement de bénévoles dont Aurélie BLUMET ces dernières années. Pour permettre au lieu de poursuivre son accueil des scolaires, un appel est lancé auprès de personnes intéressées pour animer et redonner vie à la bibliothèque. L'animation de la bibliothèque nécessite quelques heures par mois de disponibilité et surtout l'envie de partager une expérience enrichissante avec les enfants de l'école. Si vous êtes volontaires vous êtes invités à contacter les services de la Mairie .



## Elections 2022



<u>Présidentielles</u>	1er tour : <b>10 Avril 2022</b>	2ème tour : <b>24 avril 2022</b>
<u>Législatives</u>	1er tour : <b>12 Juin 2022</b>	2ème tour : <b>19 Juin 2022</b>

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin soit le vendredi 04 mars 2022 pour l'élection présidentielle et le vendredi 06 mai 2022 pour les élections législatives.